MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Var

Commune : Ollioules

Autres communes :

R500

Appellation : Maison, 20 rue Gambetta

Monument(s)

Appellation : Maison, 20 rue Gambetta

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 16/12/1998

Étendue de la protection : La maison en totalité (cad. AP 430)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.